12

SUR

# UNE SÉPULTURE NÉOLITHIQUE

## DE L'ANJOU

PAR

M. VERNEAU



EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
*Séance du 1er février* 1877.

PARIS
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER
RUE D'ARCET, 7

1877

SUR

# UNE SÉPULTURE NÉOLITHIQUE

## DE L'ANJOU

---

Il y a quelque temps déjà, notre nouveau collègue M. Joly-Leterme pratiquait auprès de Saumur une fouille dont je vous demande la permission de vous entretenir quelques instants.

Comme dans beaucoup de cas de ce genre, le hasard seul avait mis sur la voie de la découverte : en creusant des tranchées pour planter de la vigne, on avait mis à jour quelques ossements et un silex travaillé. M. Joly, averti par un article du journal *l'Echo Saumurois*, se transporta immédiatement sur les lieux, et obtint facilement du propriétaire l'autorisation de pratiquer une fouille en règle.

La sépulture dont il s'agit était située sur le versant sud-est d'un coteau légèrement incliné, dans la commune de Brézé, arrondissement de Saumur. Je note ici cette inclinaison légère du terrain, car elle suffit pour nous expliquer le peu de profondeur à laquelle ont été trouvés les premiers débris. A peine, en effet, avait-on enlevé une couche de terre de 35 centimètres environ d'épaisseur, lorsqu'on trouva les ragments qui furent l'objet de la note du journal de Saumur. Les pluies et divers autres phénomènes naturels ont pu entraîner la terre végétale, de façon à n'en laisser que cette faible épaisseur.

L'inhumation avait eu lieu dans une fosse creusée en pleine terre. Cette fosse, irrégulièrement elliptique, présentait 4 mètres dans son plus grand diamètre sur $1^m,40$ de largeur moyenne, et 57 centimètres de profondeur. L'une des extrémités, tournée vers l'ouest, était beaucoup plus large que

l'autre ; le grand axe de la cavité était orienté de l'est à l'ouest. Les parois de cette cavité étaient formées par la marne argileuse dans laquelle elle était creusée ; le fond en était constitué par la couche de craie sous-jacente à la marne.

L'ouverture de la fosse était bouchée par de larges dalles en pierre, brutes d'un côté et travaillées de l'autre, d'une épaisseur de 11 à 15 centimètres. Le côté brut regardait la surface et était en rapport avec la terre végétale ; le côté travaillé, tourné en bas, était en rapport direct avec les ossements, les instruments en silex et en bois de cerf, et les poteries que renfermait le trou. Cette face avait d'abord été grossièrement polie, puis on y avait gravé en creux divers dessins, tels que des croix, des triangles, des figures plus ou moins géométriques.

En somme, cette fosse représentait une sorte de dolmen, dont les parois, au lieu d'être en pierres, étaient formées par la marne. C'est, je crois, un mode de sépulture peu commun.

Après avoir enlevé les dalles dont il vient d'être question, M. Joly fit déblayer avec grand soin la fosse tout entière. Elle renfermait pêle-mêle un grand nombre d'ossements humains, des instruments en silex et en bois de cerf et des poteries. Tous ces objets formaient un amas confus ; les os, qui, d'après notre collègue, pouvaient provenir de soixante ou quatre-vingts sujets, étaient presque tous brisés en petits fragments. Pourtant je ne pense pas que la sépulture ait été profanée antérieurement, et cette opinion s'appuie sur la position qu'occupaient les vases. Tous, en effet, au lieu de reposer sur leur fond, avaient l'ouverture en bas ; leur direction était plus ou moins oblique, mais aucun, je le répète, n'avait l'ouverture en haut ; pas un même n'était couché horizontalement. Or, n'est-il pas fort probable que, si la sépulture avait été violée, les vases n'eussent pas occupé tous une position identique?

Les poteries étaient assez nombreuses, et M. Joly a été assez heureux pour en recueillir un certain nombre d'échantillons complets. La fabrication en est tout à fait primitive ;

le tour à potier n'a assurément pas été mis en usage pour leur confection. Toute la surface porte les empreintes des doigts qui ont façonné la pâte, comme vous pouvez vous en convaincre par les échantillons que je mets sous vos yeux.

La pâte de ces poteries est elle-même très-grossière, et présente peu d'homogénéité. Pour donner du corps à la masse, on a mélangé à l'argile de petits fragments de calcaire.

Tous les vases extraits de la fosse ont été fort imparfaitement cuits; tous pourtant portent des traces de cuisson. M. Joly pense qu'ils ont pu ne pas être cuits du tout, mais durcis par le procédé encore usité aujourd'hui en Afrique dans les *douars*. Les femmes arabes, après avoir séché leurs poteries au soleil, y introduisent, sans plus de préparation, des substances animales, et les portent sur le feu. La graisse, la gélatine pénètrent dans les pores, donnent de la consistance à la pâte, et, en se carbonisant, communiquent à la terre cette couleur noirâtre que nous présentent toutes les poteries primitives. C'est là une idée que je soumets à la Société au nom de notre collègue, bien que je ne la partage point pour ce qui concerne les vases que vous avez entre les mains. Cette légère teinte rougeâtre que vous pouvez remarquer à leur surface, la sonorité qu'ils présentent, me font penser que ces vases ont dû subir un certain degré de cuisson avant de servir à des usages domestiques. En tout cas, la cuisson a été peu considérable.

Vous le voyez, messieurs, jusqu'ici ces poteries sont tout à fait semblables aux nombreux échantillons qu'on a retirés des différentes stations de la période néolithique; elles seules suffiraient à déterminer l'âge de la sépulture. Comme forme, on y remarque une diversité assez grande; nous y trouvons des types que vous connaissez bien : des vases à fond arrondi, sans anses, à peu près aussi larges à une extrémité qu'à l'autre; des vases à fond plat, sans anses, avec une ouverture un peu dilatée; d'autres vases, de même forme que les précédents, mais ornés de deux ou de quatre anses rudimentaires. Sur quelques pièces, ces anses sont percées de petits

trous qui ont probablement servi à y introduire des cordes pour les suspendre.

Un des vases les plus curieux est cette espèce de bol sans fond, avec son anse unique et rudimentaire. Les doigts qui ont pétri la terre, ont partout laissé des traces profondes. C'est, je crois, un des spécimens les plus grossiers et les plus informes qui aient été trouvés.

Quelques débris ont des formes un peu plus élégantes, mais leur nombre en est très-restreint, et la presque totalité des vases rentre dans les types grossiers dont je viens de parler.

Avec ces poteries M. Joly a trouvé des instruments en bois de cerf et d'autres instruments en silex. Les premiers sont peu nombreux et ont dû servir d'emmanchures aux seconds. Outre la cavité que présentent ces bois dans leur sens longitudinal, ils offrent une autre ouverture vers le milieu de leur longueur. C'est là ce qui a fait penser à M. Joly que ces cornes de cerf avaient pu servir de marteaux, quoiqu'on les considère généralement comme des emmanchures. C'est une hypothèse qui n'a rien d'invraisemblable, car il suffit d'introduire dans la deuxième ouverture dont j'ai parlé un morceau de bois pour avoir un outil tout à fait analogue à nos marteaux modernes. J'ignore si l'extrémité pleine porte des traces de percussion.

Les instruments en silex sont, les uns, très-grossièrement façonnés, les autres, au contraire, nous offrent une taille d'une perfection inouïe. Un seul objet a été réellement poli : c'est une petite hache, non point en silex, mais en une substance d'un gris verdâtre, qui pourrait bien être une diorite [1]. Cette petite hache rappelle, par sa forme, les amulettes qu'on a rencontrées si fréquemment dans les dolmens; elle pourrait bien avoir été elle-même une amulette, quoique, à l'extrémité opposée au tranchant, elle ne porte point de trou permettant de la suspendre.

Parmi les instruments en silex trouvés à Brézé, je signalerai

[1] Cette roche se rencontre dans le bassin du Thouet et il est tout naturel que les hommes de la période néolithique l'aient employée.

quatre grattoirs, entièrement semblables à ceux du Périgord, deux pointes de flèches, dont l'une, comme le dit avec raison M. Joly, est un chef-d'œuvre de taille, et une assez grande quantité d'outils divers. Mais les instruments les plus curieux sont peut-être ces grandes lames de silex, offrant à peu près la forme de ce qu'on est convenu d'appeler des couteaux, mais dont les dimensions sont vraiment surprenantes. Toutes ces lames présentent une largeur inaccoutumée, quelques-unes atteignant 5 centimètres et demie.

Aux unes on s'est contenté d'enlever quelques grands éclats pour rendre les bords tranchants, mais les autres sont bien plus finies. Ces dernières portent sur une de leurs faces des retouches très-nombreuses et très-délicates. L'une même, la plus belle de toutes et comme dimensions et comme travail, porte sur ses deux bords une foule de petites dents d'une régularité parfaite. Cette scie mesure 27 centimètres de longueur sur 5 centimètres et demi dans sa plus grande largeur; elle est accompagnée d'une deuxième scie de même forme, moins finie et moins grande.

Les instruments en silex dont nous venons de parler, de même que les nombreux fragments ébauchés qui ont été retirés de la fosse, sont en silex blond, tout à fait semblable à celui du Grand-Pressigny. Ils portent tous à l'extrémité opposée à la pointe, c'est-à-dire au bulbe de percussion, de nombreuses retouches qui semblent avoir été pratiquées dans le but d'augmenter l'étranglement qui succède au bulbe. Notre collègue de Saumur a retrouvé la même disposition sur les silex du musée de la ville, ce qui l'a amené à penser que cet étranglement avait été ménagé pour assurer la solidité de l'emmanchure.

Tels sont, en quelques mots, les objets usuels rencontrés dans la sépulture de Brézé. Mais avec ces outils, ces armes, ces instruments, se trouvaient, nous l'avons dit, des ossements humains en grand nombre[1]. Les dents, dont le chiffre

[1] Il n'y avait pas le moindre débris d'os de mammifère autre que l'homme.

était considérable, ont permis à M. Joly d'évaluer approximativement le nombre de sujets qui avaient dû être inhumés dans la fosse; il pense que soixante ou quatre-vingts cadavres y ont été jetés. Un fait digne de remarque, signalé par notre collègue, c'est qu'une seule de ses dents était cariée.

Après avoir décrit la sépulture et vous avoir indiqué les objets qui en caractérisaient la date, je vous dirai les résultats auxquels m'a conduit l'étude des os. Cette étude a porté d'une manière spéciale sur la pièce la plus importante, c'est-à-dire sur la tête osseuse que M. Joly a ramassée[1]. Elle est en assez bon état pour permettre de l'étudier.

Une des écailles du temporal présentait une fracture étoilée : une foule de fissures partaient d'un centre commun. Cette disposition a fait penser à notre collègue que l'individu avait reçu pendant la vie une blessure dans cette région. C'est là un point sur lequel il ne m'est pas possible de donner une appréciation personnelle, puisque les fragments se sont tous détachés et qu'il ne reste plus, à la place de cette blessure, qu'un trou d'une certaine étendue.

Le crâne est à peu près complet. La face, entière d'un côté, est privée de l'autre (du côté gauche) de l'os malaire et d'une partie du maxillaire supérieur. Un maxillaire inférieur, qui n'a pas l'air de se rapporter à cette pièce, a été trouvé à côté de la tête; mais une déformation posthume a écarté l'une de l'autre les branches de cet os et ne permet point d'en faire une description satisfaisante.

Cette tête nous offre, dans son ensemble, un beau type très-fin; l'ossature en est délicate (c'est, il est vrai, la tête d'une femme). Le crâne est très-allongé et étroit; la face est elle-même haute et étroite; nous avons donc sous les yeux une *tête harmonique*.

*Crâne.* — Le crâne, venons-nous de dire, est très-allongé; il nous offre une dolichocéphalie vraie, son indice n'étant que

[1] Les ossements dont il va être question ont été gracieusement offerts par M. Joly au Muséum d'histoire naturelle, où ils se trouvent actuellement.

de 72.48. Cette dolichocéphalie considérable, bien supérieure à ce qu'on a constaté chez les autres crânes de cette même époque, tient à la fois à une longueur exagérée du crâne (antéro-postérieur max., 189) et à son peu de largeur (transv. max., 137). Le diamètre transverse maximum se trouve très-haut, sur les bosses pariétales elles-mêmes. Au-dessous de ce point le crâne se rétrécit considérablement.

Ce crâne si étroit, relativement à sa longueur, nous offre une très-grande hauteur. Son diamètre basilo-bregmatique est de 136. Aussi l'indice vertical est-il presque égal à l'indice antéro-postérieur; il s'élève à 71.95.

Si nous examinons isolément les différentes régions du crâne, nous trouvons la région frontale développée régulièrement dans tous les sens. Le front est bombé avec des bosses bien accusées. La courbe monte d'abord brusquement, puis s'élève doucement jusqu'au bregma. Le diamètre frontal minimum est de 92 millimètres; mais à cette partie rétrécie succède immédiatement un renflement très-accentué. La courbe frontale cérébrale n'est que de 112 millimètres, et les lobes frontaux n'auraient eu qu'un espace assez petit pour se développer s'ils n'avaient trouvé un peu de place sur les parties latérales.

La dolichocéphalie est pariétale occipitale. La courbe pariétale mesure 123 millimètres, chiffre considérable si on le compare au diamètre antéro-postérieur maximum (189). J'ai déjà dit que le diamètre transverse maximun se trouvait à peu près au niveau des bosses pariétales et que le crâne se rétrécissait immédiatement au-dessus. Il se rétrécit aussi beaucoup en arrière et surtout en avant de ce point. On remarque en effet à la partie antérieure des pariétaux un étranglement bien manifeste, visible aussi bien sur les côtés que sur le sommet. Cet étranglement ressemble à celui qui serait produit par un bandeau fortement serré appliqué pendant la vie dans cette région; mais il descend beaucoup plus bas.

Par suite de cette dépression, la suture sagittale s'abaisse d'abord sensiblement, pour se relever ensuite; elle s'abaisse

de nouveau au niveau des trous pariétaux, et se renfle encore un peu au-dessus du lambda.

Les pariétaux présentent aussi un développement considérable en hauteur.

L'occipital offre une écaille dont la courbe antéro-postérieure n'atteint pas moins de 133 millimètres. Ce chiffre énorme est dû en grande partie à la partie cérébrale, la portion cérébelleuse ne mesurant que 40 millimètres. La courbe se dirige d'abord en arrière et en bas ; mais, arrivée à 25 millimètres environ au-dessus de la protubérance externe, elle s'infléchit en avant. Cette deuxième partie de l'écaille est, comme la base tout entière, très-fortement bombée. Au niveau des fontanelles postéro-inférieures, on remarque une dépression qui porte presque exclusivement sur l'occipital. Cette dépression, qui siége sur la moitié postérieure de la fontanelle de Cassérius, a été notée dans plusieurs crânes anciens. Les dimensions du trou occipital sont très-exiguës : la longueur n'est que de 34 millimètres et la largeur de 29 millimètres.

Les condyles, peu saillants et tout plats, sont divisés en deux surfaces articulaires complétement isolées l'une de l'autre.

Toute cette base dénote peu de vigueur (nous avons dit que le sujet était du sexe féminin) : les insertions musculaires sont peu prononcées; la ligne courbe supérieure est fort atténuée et la protubérance externe est à peine visible. Mais au-dessus de la ligne courbe supérieure on voit un bourrelet assez saillant, qui forme comme une troisième ligne courbe.

Dans toute la base, il n'y a que l'apophyse mastoïde qui ait un développement notable. A cette portion mastoïdienne fait suite une écaille très-réduite. Le chiffre inaccoutumé de l'indice vertical, de même que celui de l'indice céphalique, est dû exclusivement aux dimensions des pariétaux et de l'occipital.

Toutes les sutures sont encore largement ouvertes, quoique le sujet possède ses dents de sagesse et que les deux autres grosses molaires présentent un certain degré d'usure. Les

sutures sont assez compliquées, surtout la lamboïde. La coronale, simple dans une étendue de 30 millimètres environ de chaque côté du bregma, se complique ensuite jusqu'un peu au-dessous de la ligne d'insertion du temporal.

*Face.* — La face, assez haute (82 millimètres environ), présente peu de largeur. Son diamètre bizygomatique maximum (pris approximativement en doublant la moitié) ne nous a donné que 122 millimètres environ. Toutes les parties de cette face sont étroites ; les orbites ne devaient guère dépasser en largeur 37 millimètres. La largeur maxima de l'ouverture nasale n'est que de 22 ; le diamètre bimaxillaire minimum devait atteindre environ 60 millimètres. Malheureusement l'état de la face ne nous a pas permis de prendre des mesures précises.

La hauteur totale du nez est de 50 millimètres ; la largeur maxima n'étant que de 22, nous obtenons comme indice nasal le chiffre 44.

Il est à regretter qu'une perte de substance, siégeant au milieu du bord alvéolaire, ne nous ait point permis de mesurer le prognathisme. Dans l'état où est la pièce, on peut toutefois affirmer que cet individu n'était pas orthognathe. Le prognathisme, assez accusé, était à la fois alvéolo-sous-nasal et dentaire.

Quant à la voûte palatine, il ne m'a pas été possible de pratiquer sur elle aucune mensuration ; elle était modérément développée en longueur et en largeur, mais sa profondeur était considérable.

En résumé, cette tête se caractérise par une dolichocéphalie considérable, une grande hauteur et un développement exceptionnel de la région occipitale. Le volume en est petit. — La face est haute et étroite, comme le crâne.

Malgré ce qu'il paraît avoir d'exagéré, ce type n'est point exceptionnel. Parmi les crânes extraits des différents dolmens, on pourrait en trouver quelques-uns qui lui sont, jusqu'à un certain point, comparables.

En 1869, notre collègue M. Hamy a décrit dans nos *Bul-*

*letins* un crâne qui présente beaucoup d'analogies avec le nôtre. Ce crâne avait été recueilli par M. Bruzard dans un tumulus situé sur le territoire de la commune de Genay (arrondissement de Semur, Côte-d'Or). M. Hamy le rattachait[1] à une race dont on connaissait déjà quelques spécimens et qu'il appelait *race dolichocéphale néolithique.* C'est bien à cette même race que nous rattachons le crâne dont nous venons de vous parler, et qui en présente *exagérés* les caractères.

Les dimensions que nous donnons ci-dessous du crâne de Brézé et de celui de Genay permettront de juger de leurs ressemblances et nous dispenseront d'insister plus longuement. Je ferai seulement remarquer que le premier de ces crânes est encore plus dolichocéphale que le second.

| CRANE. | | | Individu de Brézé. | Individu de Genay. |
|---|---|---|---|---|
| Diamètres | Antéro-postérieur maximum | | 189 | 182 |
| | Iniaque | | 175 | 176 |
| | Transverse maximum | | 137 | 135 |
| | Bitemporal | | » | 126 |
| | Biauriculaire | | 112 | 113 |
| | Bimastoïdien | | 98 | 118 |
| | Frontal | maximum | 114 | 110 |
| | | minimum | 92 | 88 |
| | Vertical basilo-bregmatique | | 136 | 135 |
| | Occipital maximum | | 106 | » |
| Courbes | Frontale | cérébrale | 110 | 112 |
| | | totale | 125 | 130 |
| | Pariétale | | 123 | 125 |
| | Occipitale | supérieure | 93 | 70 |
| | | totale | 133 | 122 |
| | Transverses | supérieure | 303 (?) | 296 |
| | | totale | 435 (?) | 420 |
| | Horizontales | antérieure | 220 | 230 |
| | | totale | 519 | 507 |
| Trou occipital | | Longueur | 34 | 37 |
| | | Largeur | 29 | 31 |
| Ligne naso-basilaire | | | 104 | 102 |

[1] Voir *Sur les ossements humains trouvés dans le tumulus de Genay (Côte-d'Or)*, par M. E.-T. Hamy, in *Bull. Soc. anthrop.*, 1869, p. 91 et suiv.

| *Indices.* | Individu de Brézé. | Individu de Genay. |
|---|---|---|
| Céphalique | 72.48 | 73.62 |
| Vertical | 71.95 | 74.17 |

FACE.

| | | |
|---|---|---|
| Diamètres biorbitaires — Externe | 98 | 97 |
| Diamètres biorbitaires — Interne | 89 | » |
| Distances — Interorbitaire | 24 (?) | 24.5 |
| Distances — Des deux trous sous-orbitaires | 47 (?) | 54 (?) |
| Diamètres — Bimalaire | 86 (?) | 106 (?) |
| Diamètres — Bizygomatique maximum | 122 (?) | 121 (?) |
| Diamètres — Bimaxillaire minimum | 60 (?) | » |

FACE.

| | | |
|---|---|---|
| Nez — Longueur totale | 50 | 49.5 |
| Nez — Largeur maxima | 22 | » |
| Hauteur totale de la face | 82 | 80 |
| Orbites — Largeur | 37 (?) | 40 |
| Orbites — Hauteur | 31 | 32.5 |
| Voûte palatine — Longueur | » | 51 |
| Voûte palatine — Largeur en arrière | » | 39.5 |
| Voûte palatine — — en avant | » | 25 |

*Indices.*

| | | |
|---|---|---|
| Facial | 67.21 | 66.11 |
| Orbitaire | 83.78 (?) | 81.25 |
| Nasal | 44.00 | » |

A côté de cette tête se trouvait le maxillaire inférieur dont il a été question plus haut. Sa symphyse forme en bas une saillie notable de chaque côté de laquelle se voit un tubercule lui-même fort saillant. Le menton est donc bien accusé. Le bord alvéolaire se dirige sensiblement en avant, mais les dents inférieures sont implantées verticalement. Le corps de l'os n'est pas très-épais ; les branches montantes sont minces, l'apophyse coronoïde longue et grêle. Quant aux angles, il n'en reste plus de traces.

Les autres os donnés par M. Joly au Muséum consistent en quelques vertèbres, un humérus gauche, deux fémurs du même côté, un os iliaque gauche entier, un fragment d'un second et divers autres fragments.

M. Hamy avait déjà remarqué que l'humérus trouvé dans

le tumulus de Genay était peu recourbé (c'est l'inverse de la race de Cro-Magnon). L'humérus de Brézé n'offre, lui aussi, qu'une bien faible torsion. Il est pourtant assez robuste, mais peu long, car il ne mesure pas plus de 280 millimètres.

L'os iliaque présente, de prime abord, un ilion peu incliné. Son développement est normal.

Sur les deux fémurs, l'un a l'extrémité inférieure brisée, l'autre l'extrémité supérieure. Ce dernier pourtant peut être mesuré d'une manière assez précise. Sa longueur est de 436 millimètres environ (celui de Genay avait 435 millimètres), ce qui dénote un individu de haute taille. Les empreintes musculaires et la saillie de la ligne âpre dénotent que cet individu de stature élevée était en même temps robuste. L'incurvation de ces os est peu marquée.

J'ai terminé l'examen de tout ce que M. Joly-Leterme a retiré de la sépulture de Brézé. Je vous rappellerai en passant que notre collègue n'en est point à son début. C'est lui qui a trouvé les premiers os gravés, ces pièces célèbres de la grotte des Chauffeaux qui sont déposées au musée de Cluny. Il a été un des premiers à se livrer à ce genre de recherches, et aujourd'hui son zèle ne s'est point refroidi. Nous sommes donc en droit d'espérer que la fortune continuera à favoriser la persévérance de notre collègue. Il est d'ailleurs admirablement bien placé pour se livrer à des études archéologiques. L'Anjou, vous le savez tous, et l'arrondissement de Saumur en particulier, renferment des richesses archéologiques inépuisables.

Partout les Romains ont laissé des traces de leur passage ou plutôt de leur séjour prolongé. La grande quantité de ruines romaines qu'on trouve à chaque pas dénote l'importance de la population à cette époque.

Mais le pays était habité depuis un temps déjà bien long. Pouvait-il en être autrement, lorsque, dans les environs de Saumur, par exemple, coulaient trois rivières poissonneuses, la Loire, la Dive et le Thouet? lorsque les coteaux couverts de bois renfermaient un gibier abondant? lorsque des popu-

lations primitives trouvaient là tout ce qu'il leur fallait? Aussi le pays est-il couvert de dolmens, de peulvens, de menhirs, de tumuli, qui sont là comme des témoignages de l'existence de ces populations anciennes. — Tout récemment, en faisant les terrassements du chemin de fer de Poitiers, on a mis à découvert une quantité notable d'instruments en bronze.

Mais nous pouvons remonter encore plus haut dans le passé. Des découvertes déjà anciennes ont montré la pierre polie associée au bronze dans un bon nombre de localités, parmi lesquelles il me suffira de citer la Mothe-Bourbon, le Coudray-Macouard, le Bois-Brard, etc., etc. Dans le coteau sud de Saumur on trouve la pierre taillée et la pierre polie. Dans les marais de la Dive, à l'écluse de Douai et à Pas-de-Jeu, ces armes en silex noir dont les échantillons sont en grand nombre au musée de Saumur, se trouvaient en quantité considérable.

A l'époque où l'homme ne se servait encore, dans notre contrée, que d'instruments en pierre, l'Anjou renfermait donc déjà une population assez nombreuse. La découverte de Brézé est une preuve de plus à l'appui de cette assertion. Mais, en outre, la fouille de M. Joly présente, il me semble, un intérêt spécial. Elle nous a montré un mode d'inhumation que je crois assez rare, de grandes dalles calcaires ornées de gravures, des poteries et des instruments en silex parmi lesquels certains types sont nouveaux. Enfin, cette découverte nous a fourni les moyens d'étudier les restes eux-mêmes de ces antiques habitants de l'Anjou, ce qui n'avait pas, que je sache, été fait jusqu'ici.

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue d'Arcet, 7.